

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 7 novembre 2016, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Noëlla Comtois,
Stéphane Hamel,
Pascal Lambert,

Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

EST ABSENT :

Monsieur le conseiller,

Charles Martel,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 4 novembre 2016;

- 2016-11-311 Aucune affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Pascal Lambert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2016 :

- 2016-11-312 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

TRÉSORERIE :

- 2016-11-313 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois d'octobre 2016 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :

- 2016-11-314 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL : (SUITE)

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 73 509,66 \$ (dépôt direct des salaires) et 288 950,18 \$ pour le mois d'octobre 2016 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente.

Adoptée.

DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :

RAPPORT DU MAIRE :

Tel que requis à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, le maire, monsieur Diego Scalzo, dépose et fait lecture de son rapport pour l'année 2016. De plus, ce rapport sera publié dans le prochain bulletin municipal et sur le site Internet de la Ville.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME – OCTOBRE 2016 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard, au 31 octobre 2016.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame Katia Houle, au 31 octobre 2016.

RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 OCTOBRE 2016 :

Conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport budgétaire au 31 octobre 2016. Une copie a été transmise à chacun des membres du conseil.

TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR AU 7 NOVEMBRE 2016 :

Conformément à l'article 511 de la Loi sur les cités et villes, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, présente la liste des taxes municipales et mutations mobilières à recevoir au 7 novembre 2016 totalisant 210 236,05 \$.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES :

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les conseillers messieurs Pascal Lambert et Martin Vaudreuil déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

BILAN DES TERRAINS DE JEUX 2016 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le bilan des terrains de jeux 2016.

LETTRÉ DE DÉMISSION/MADAME MAGGIE OUELLETTE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux dépose la lettre de démission de la technicienne en comptabilité, madame Maggie Ouellette effective à compter du 17 octobre 2016.

DOSSIERS À TRAITER :

URBANISME :

ADOPTION/SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 220-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :

2016-11-315 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 220-2016 modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003 », soit adopté.

Adoptée.

ADMINISTRATION ET GREFFE :

NOMINATION/MAIRE SUPPLÉANT :

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la Loi sur les cités et villes stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller comme maire suppléant pour la période qu'il détermine;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant ou tout autre conseiller peut représenter la Ville lors des assemblées régulières ou spéciales du conseil de la *MRC d'Arthabaska* en cas d'absence du maire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci ne peut assister aux séances du conseil de la *MRC d'Arthabaska*;

2016-11-316 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseiller monsieur Charles Martel soit nommé maire suppléant pour les six (6) prochains mois;

QUE monsieur Charles Martel, maire suppléant de la Ville de Warwick soit nommé substitut au maire, monsieur Diego Scalzo, lors des séances du conseil de la *MRC d'Arthabaska*, et ce, jusqu'au 1^{er} mai 2017;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo, le conseiller, monsieur Charles Martel, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Warwick, les chèques et toutes autres pièces justificatives qui sont ou peuvent être requises à la *Caisse Desjardins des Bois-Francs*;

QUE seulement deux (2) des quatre (4) signatures sont requises, soit celles du maire et de la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou de leur remplaçant respectif.

Adoptée.

ADOPTION/CALENDRIER DES SÉANCES 2017 :

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

2016-11-317 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront les lundis ou les mardis le cas échéant, et qui débiteront à 19 h 30 :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

ADOPTION/CALENDRIER DES SÉANCES 2017 : (SUITE)

- Lundi le 16 janvier;
- Lundi le 6 mars;
- Lundi le 1^{er} mai;
- Lundi le 3 juillet;
- Mardi le 5 septembre;
- Lundi le 13 novembre;
- Lundi le 6 février;
- Lundi le 3 avril;
- Lundi le 5 juin;
- Lundi le 14 août;
- Lundi le 2 octobre;
- Lundi le 4 décembre;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité;

QUE pour les vacances estivales, les bureaux municipaux seront fermés du 24 juillet au 4 août 2017 inclusivement et pour la période des Fêtes, ils seront fermés du 22 décembre 2017 au 5 janvier 2018 inclusivement.

Adoptée.

LES SERVICES EXP INC./DÉPASSEMENT DE COÛTS POUR LA SURVEILLANCE ET CONTRÔLE QUALITATIF DES TRAVAUX DE LA RUE LOUIS-PAYER :

CONSIDÉRANT QUE selon la résolution numéro 2016-08-234 adoptée lors de la séance ordinaire du 15 août 2016, la Ville avait accepté l'offre de services préparée par les *Services exp inc.* en date du 4 mai 2016 consistant à réaliser la surveillance de chantier et de bureau durant la construction ainsi que le contrôle qualitatif des matériaux pour la mise en place des services d'eau potable, d'égouts et de voirie sur une longueur d'environ 320 mètres sur la rue Louis-Payer, le tout au montant de 20 495 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le montant des factures reçues totalise 27 217,59 \$ plus les taxes applicables, excédant ainsi le mandat présenté dans l'offre de services et également, contrevenant aux dispositions de la Loi sur les cités et villes concernant l'octroi des contrats;

2016-11-318 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick refuse d'assumer les dépassements de coûts des honoraires professionnels des *Services exp inc.* pour les travaux de surveillance et de contrôle qualitatif des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie de la rue Louis-Payer au montant de 6 722,59 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

ADHÉSION/RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE RETRAITE OU REER :

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 140 de la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite, un employeur doit souscrire à un régime volontaire d'épargne-retraite au plus tard le 31 décembre 2016, lorsqu'il compte vingt (20) employés visés ou plus à son service le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE cette obligation ne s'applique pas à l'égard des employés visés qui, selon le cas, ont la possibilité de cotiser, au moyen d'une retenue sur leur salaire, à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou à un compte d'épargne libre d'impôt (CELI), désignés dans l'entreprise de cet employeur; ou qui font partie d'une catégorie d'employés qui bénéficient d'un régime de pension agréé, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.C. 1985, c.1 (5^e suppl.)), auquel cet employeur est partie;

CONSIDÉRANT QUE *Desjardins* a déposé à la Ville de Warwick la soumission numéro 8218-1 en date du 31 octobre 2016 pour la mise en place d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI);

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

ADHÉSION/RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE RETRAITE OU REER : (SUITE)

2016-11-319 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick adhère au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et au compte d'épargne libre d'impôt (CELI) présentée par *Desjardins* conformément à la soumission numéro 8218-1 du 31 octobre 2016;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux sont et soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Warwick tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA/RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES 2017 :

2016-11-320 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de renouveler l'entente avec la *Société protectrice des animaux d'Arthabaska* pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le Règlement numéro 114-2008 concernant les animaux;

QUE ce conseil approuve ladite entente qui sera effective du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, et en autorise le paiement le tout pour un service complet au montant de 1,97 \$ par citoyen;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

PMA ASSURANCES/OFFRE DE PROTECTIONS ADDITIONNELLES :

2016-11-321 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick refuse l'offre de protections additionnelles soumise par la Mutuelle des Municipalités du Québec le 23 septembre 2016 concernant les inondations et l'augmentation de la limite de l'assurance accident des pompiers volontaires.

Adoptée.

EMBAUCHE/TECHNICIENNE EN COMPTABILITÉ :

2016-11-322 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'embaucher madame Roxanne Gouin de Saint-Christophe d'Arthabaska au poste de technicienne en comptabilité à compter du 6 février 2017;

QUE les conditions salariales de madame Gouin seront fixées à l'échelon 4 pour les six (6) premiers mois d'emploi et par la suite à l'échelon 5 de l'annexe « B » de la convention collective et à trois (3) semaines de vacances payées pour la première année d'emploi;

QUE les autres conditions de travail et avantages sociaux seront conformes aux dispositions de la convention collective des employés municipaux CSN.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

JB ROUX/MUSIQUE DE NOËL DANS LES RUES DE WARWICK :

2016-11-323 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick diffuse de la musique de Noël dans les rues du secteur « Vieux Warwick » à compter du 1^{er} décembre;

QUE la Ville de Warwick mandate *JB Roux* de Warwick pour installer l'équipement nécessaire et en autorise le paiement au montant de 1 000 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

AUTORISATION/DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LES FONDANTS À GLACE :

2016-11-324 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit autorisée à demander des soumissions sur invitation écrite pour l'achat d'environ 320 tonnes métriques de fondant à glace pour l'année 2017;

QUE ce conseil prendra une décision concernant ces soumissions lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2016.

Adoptée.

AUTORISATION/DEMANDES DE SOUMISSIONS POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE CONCERNANT LES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE DE LA RUE SAINT-LOUIS (EST) :

2016-11-325 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit autorisée à demander des soumissions par voie d'invitation écrite pour des services professionnels en ingénierie concernant la préparation et la conception des plans et devis et la surveillance des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie de la rue Saint-Louis (Est).

Adoptée.

LES SERVICES EXP INC./MANDAT POUR LES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES DE LA RUE SAINT-LOUIS :

2016-11-326 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte et autorise le paiement de l'offre de services présentée et préparée par monsieur Jocelyn Michaud, ingénieur et chargé de projets chez *Les Services exp inc.* en date du 31 octobre 2016, consistant à réaliser les relevés topographiques et à produire les fichiers AutoCAD de ces relevés pour la réfection de la rue Saint-Louis sur les tronçons intégrés TI-15 à TI-21 du plan d'intervention 2015, le tout au montant de 16 000 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

PAVAGE VEILLEUX (1990) INC./FACTURE POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DANS LE RANG DES BUTTES :

CONSIDÉRANT QUE selon la résolution numéro 2016-07-214 adoptée lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2016, ce conseil avait mandaté *Pavage Veilleux (1990) inc.* pour effectuer les travaux de rapiéçage des ornières et des nids-de-poule dans le rang des Buttes au montant de 3 000 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission numéro 2016-157 du 9 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE les quantités de bitume utilisées pour les travaux de rapiéçage excèdent celles prévues à la soumission et représentent les quantités réellement exécutées en chantier;

2016-11-327 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil accepte de payer à *Pavage Veilleux (1990) inc.* les frais supplémentaires pour les travaux de rapiéçage dans le rang des Buttes au montant de 7 648 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

ARÉNA JEAN-CHARLES-PERREAULT/DEMANDE DE REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT :

2016-11-328 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le service des travaux publics de la Ville de Warwick à effectuer les travaux de remplacement de la conduite d'égout sanitaire de l'aréna Jean-Charles-Perreault de Warwick et le paiement des dépenses au montant estimatif de 4 000 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

LOISIRS ET CULTURE :

RÉSEAU BIBLIO CQLM/NOMINATION DES REPRÉSENTANTS OFFICIELS :

2016-11-329 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la conseillère madame Noëlla Comtois et la responsable de la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril, madame Katia Houle soient mandatées à titre de représentantes officielles de la Ville de Warwick lors des assemblées annuelles et des rencontres organisées par le Réseau BIBLIO CQLM.

Adoptée.

SALLE DU CANTON/ACHAT DE TABLES ET ENTRETIEN DU PLANCHER DE BOIS FRANC :

2016-11-330 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise l'achat et le paiement de cinq (5) tables rondes et cinq (5) tables rectangulaires au montant de 1 100 \$ plus les taxes applicables ainsi que le sablage et le vernissage du plancher de bois franc de la Salle du Canton au montant estimatif de 5 000 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

CORRESPONDANCE :

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE WARWICK/INVITATION À L'HOMMAGE GEORGES-E.-LING :

2016-11-331 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement de quatre (4) billets au montant de 60 \$ chacun pour le cocktail hommage Georges-E.-Ling de l'*Association des gens d'affaires de Warwick* qui aura lieu le 9 novembre 2016 à l'aréna Jean-Charles-Perreault de Warwick.

Adoptée.

CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE ARTHABASKA-ÉRABLE INC./INVITATION À PARTICIPER À LA 19^E ACTIVITÉ-BÉNÉFICE :

2016-11-332 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement d'un montant de 100 \$ pour l'activité de financement du *Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable inc.* qui aura lieu mardi le 31 janvier 2017.

Adoptée.

CÉGEP DE LA POCATIÈRE/INSCRIPTION À LA FORMATION « ADJOINT MUNICIPAL AUX COMPTES RECEVABLES » :

2016-11-333 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE madame Karine Larose, adjointe administrative, soit autorisée à s'inscrire à la formation « Adjoint municipal aux comptes recevables » en classe virtuelle par Internet;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription pour la formation de 209 \$ taxes incluses au Cégep de La Pocatière.

Adoptée.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE WARWICK INC./INVITATION À LEUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 20 NOVEMBRE PROCHAIN :

2016-11-334 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et les conseillers messieurs Charles Martel, Stéphane Hamel, Martin Vaudreuil et Pascal Lambert, soient autorisés à participer à l'assemblée générale annuelle de la *Société d'Histoire de Warwick inc.* le 20 novembre prochain à la Salle Boul'O Plaisir de Warwick;

QUE ce conseil autorise le paiement des billets à la *Société d'Histoire de Warwick inc.* au montant de 90 \$ taxes incluses.

Adoptée.

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :

2016-11-335 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois d'octobre 2016 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS :

Aucun.

AVIS DE MOTION/PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 221-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :

2016-11-336 Je, soussignée, madame Noëlla Comtois, conseillère, donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003.

Ce règlement aura pour objet de modifier le Règlement de zonage afin d'incorporer les dispositions du règlement numéro 344 modifiant le schéma d'aménagement, soit principalement :

- L'ajout et la mise à jour de plusieurs définitions;
- La modification des dispositions régissant les zones à risque de mouvement de terrain;
- L'ajout de dispositions permettant de construire dans les zones de mouvements de terrain conditionnellement aux recommandations d'une expertise géotechnique spécifique préparée par un ingénieur.

Une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion. Une copie du projet sera remise aux membres du conseil de la Ville de Warwick au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle ce règlement doit être adopté.

Noëlla Comtois

AFFAIRES NOUVELLES :

Aucune.

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame Noëlla Comtois rappelle qu'il y aura un spectacle de la série culturelle de Noël le 4 décembre prochain à l'église Saint-Médard de Warwick et qu'une 3^e édition se tiendra en 2017. Également, à bibliothèque P.-Rodolphe-Baril, le 18 novembre, il y aura un atelier de décorations de Noël et le 25 novembre, un spectacle de magie-comédie et à la maison musicale de Warwick, le 19 novembre, Poco à Poco et spectacle Jazz. Les membres du comité culturel invitent la population à la maison de la culture le 24 novembre pour un atelier gratuit de généalogie.

Monsieur Stéphane Hamel mentionne que suite à un avis juridique, il tient à spécifier qu'il n'a pas enfreint le code d'éthique de la Ville en lien avec le dossier avec son employeur, la *Commission scolaire des Bois-Francs*.

Monsieur Pascal Lambert annonce que le prix Georges-E.-Ling sera remis à monsieur Yvon Bolduc et le prix de la relève à madame Josée Leblanc et monsieur Luc Provencher lors du souper hommage qui aura lieu le 9 novembre à l'aréna Jean-Charles-Perreault.

Monsieur Martin Vaudreuil invite la population à une visite d'une ferme laitière dans le 2^e rang de Warwick, soit la Ferme Jovain, vendredi le 25 novembre à 19 heures.

Monsieur Étienne Bergeron rappelle qu'il y a toujours des bains libres gratuits tous les mardis et que la Société d'Histoire de Warwick tiendra son assemblée générale annuelle le 20 novembre à la Salle Boul'O Plaisir de Warwick.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Monsieur Mario Lavertu mentionne que l'aménagement de l'intersection du 4^e rang et de la route Saint-Albert donne de bons résultats et a plus d'avantages que de désavantages et que ce sont les cyclistes qui sont les moins prudents. Il demande également pourquoi la Ville possède un règlement concernant les abris temporaires, la circulation des véhicules lourds et le déboisement, si personne n'applique cette réglementation.

Monsieur Pierre Verville, résident de la rue de l'Hôtel-de-Ville signale que le trou d'homme face à sa résidence aurait besoin d'un ajustement, car très bruyant lors du passage de véhicules lourds.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2016-11-337 À vingt heures vingt-et-une minutes, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière